

**EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-BERNARD
Du 1^{er} FEVRIER 2011 à 19h30**

Etaient présents : B. BALAY, MMES C. AGUETTANT, J GUERRIER, E. VAGINET, MM J. BARTHOMEUF, F. BLOCH, P. BIDON, M. BONGIRAUD, M. MOREL, M. PATAY, A. REBAUD.

Absents excusés : R. TRONCY (pouvoir donné à B. BALAY), J-P GRANGE (pouvoir donné à M. PATAY), G. THOME

Secrétaire de séance : F. BLOCH

Convocation faite le : 25 JANVIER 2011

publiée le : 25 JANVIER 2011

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2010 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté.

I – VENTE DE LA MAISON CHEMIN DE LA MULATI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- de l'aliénation de la maison sise 410 Chemin de la Mulati enregistrée au cadastre sous la référence AI 5 d'une surface de 1 612 m².,
- Et autorise le Maire, ou en cas d'empêchement de celui-ci, l'adjoint en charge des finances, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble.

II – CREATION D'EMPLOI OCCASIONNEL

CONSIDERANT que pour faire face aux besoins éventuels en cours d'année, et pour remplacer les agents absents, il y a lieu, d'autoriser le maire à recruter des agents contractuels ;

III – DECLARATION PREALABLE MODIFICATION CLOTURES

Considérant **qu'il est de l'intérêt de la commune de soumettre l'édification et la modification d'une clôture à déclaration préalable sur l'ensemble de son territoire** ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

Article 1^{er} : Les clôtures édifiées ou qui font l'objet de modification sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint-Bernard sont soumises à déclaration préalable.

Article 2 : Cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

IV – MODIFICATION MEMBRES DU CCAS

Membres élus : R. TRONCY, A. REBAUD, P. BIDON

Membres nommés : F. BEYSSAC, N. MATUR, C. PONTHENIER, C. GREEN

Le Conseil, conformément aux textes précités, procède à l'élection de deux représentants au conseil d'administration.

Sont élus à l'unanimité :

- **Josette GUERRIER**, Conseillère municipale
- **Gilles THOME**, Conseiller municipal

Josette GUERRIER, Gilles THOME ont été proclamés délégués.

V – AUTORISATION ENGAGEMENT DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le maire rappelle les dispositions de l'article L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales, aux termes duquel dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de **297 902,22 €**.

VI – MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU

Le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du 1^{er} février 2011 jusqu'au 4 mars 2011 inclus aura lieu en mairie une mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit de corriger deux erreurs matérielles : l'une concernant la rédaction de l'article UB 1 du règlement du PLU, en vue d'autoriser dans la zone UBax la constructions d'annexes aux bâtiments existants, l'autre concernant le tracé des Espaces Boisés Classés pour une parcelle située en zone UP.

VII – PASSAGE A LA TNT

Passage à la TNT à partir du 14 juin 2011

Pour s'informer un numéro de téléphone a été mis en place : le 0970 818 818, ainsi qu'un site internet : www.tousaunumerique.fr

Le Maire indique que le conseil va informer les personnes de plus de 70 ans

VIII – HAUT DEBIT / SleA

Information du syndicat d'électricité : Le passage au très haut débit s'effectuera en 2013 : soit par la fibre optique, soit en utilisant l'existant, soit par la basse tension, soit par l'installation de nouvelles fibres.

IX- ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Maire et J. BARTHOMEUF présentent les orientations budgétaires pour 2011 :
La question de l'augmentation des taux des impôts locaux sera discutée lors du prochain conseil municipal.

X – QUESTIONS DIVERSES

A – Informations diverses

- Rappel : réunion de quartier le 11 février 2011 à l'Espace Chabrier à 19h, concernant le stationnement dans la rue de la Saône.
- Balayage dans le Lotissement Les Guillermines : le Maire a demandé à la Société SITA MOS de Suez d'effectuer 2 fois par an un balayage dans le lotissement (en mars et novembre).
- Il est établi le planning des permanences pour les élections cantonales.

B – Rapport de la commission environnement CCSV

- concernant la peupleraie : VNF prévoit d'abattre des peupliers de la peupleraie sud de Saint-Bernard. VNF sera chargée de replanter.
- Réunion pour les riverains : le vendredi 25 février 2011 à 19h30 au Mille Club : la CCSV présentera son projet d'aménagement des bords de Saône. Tous les riverains ont reçu un courrier.

C – Site internet Mairie

M. BONGIRAUD informe le conseil que prochainement le site internet de la commune sera basculé sur un nouveau site hébergeur : campagnol.fr.

D – Conseil d'Administration – Val Horizon

Rapport du CA.

E – Travaux Avenue Grande Seiglière

J. BARTHOMEUF informe le conseil que les travaux pour le changement de la canalisation d'eau potable sur l'Avenue de la Grande Seiglière sont en cours de réalisation. La CCSV réalisera ensuite les travaux pour la création de bandes cyclables.

F – Commission Travaux CCSV

J. BARTHOMEUF informe les conseillers que les tarifs de l'assainissement collectif sur les factures d'eau vont augmenter.

G – Prochain Conseil Municipal

Il est fixé au 15 MARS 2011 pour les orientations définitives des investissements et au 12 Avril pour le vote du budget.

H - SMICTOM

P. BIDON informe le conseil que lors de la dernière assemblée générale du SMICTOM

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.